



Communiqué de presse
Paris, le 14 janvier 2025

Fin du Tour de France des handicap invisibles du FIPHFP *Deux années à parcourir toutes les régions de France pour briser le silence autour des handicaps invisibles dans le monde du travail*

Le Tour de France (TDF) des handicaps invisibles, initié par le FIPHFP, constitue une réponse innovante et ambitieuse pour sensibiliser les employeurs publics à la réalité des handicaps invisibles.

Organisé sur deux ans, cet événement a réuni employeurs publics (référénts handicap, élus, direction), partenaires de l'emploi et du handicap, associations et experts pour un dialogue constructif autour d'un enjeu clé : **intégrer durablement les handicaps invisibles dans le monde du travail.**

Les ambitions du FIPHFP avec ce Tour de France s'articulaient autour de quatre enjeux majeurs :

1. **Rendre visibles et intelligibles les handicaps invisibles** : sensibiliser aux impacts des troubles souvent méconnus et combattre les stigmatisations associées.
2. **Outils les employeurs publics** : leur proposer des solutions concrètes pour aménager les postes et garantir un accompagnement adapté.
3. **Valoriser les compétences atypiques** : mettre en lumière les contributions des agents en situation de handicap invisible.
4. **Renforcer les dynamiques locales et nationales** : encourager le partage des bonnes pratiques et fédérer un réseau d'acteurs engagés.

Un Tour de France pluriel et adapté aux contextes régionaux

Organisé en 18 étapes régionales, par les directions territoriales au handicap et les Handi-Pactes du FIPHFP, le TDF des handicaps invisibles a proposé des thématiques adaptées aux spécificités locales tout en abordant des enjeux nationaux. Par exemple, les étapes ultramarines ont mis l'accent sur des pathologies comme la drépanocytose (Guadeloupe) ou le diabète (Martinique, La Réunion, Mayotte).

Parmi les autres sujets abordés :

- **Dépression et troubles bipolaires** en Normandie
- **Troubles du spectre de l'autisme** en Auvergne-Rhône-Alpes et en Occitanie
- **Déficit visuel** (Kératocône) en Centre – Val de Loire
- **Troubles Dys** en Corse
- **Troubles musculosquelettiques** (TMS) en Guyane
- **Cancers** en Provence-Alpes-Côte d'Azur, Hauts-de-France et Grand Est
- **Handicap psychique** en Île-de-France, Pays de la Loire et Bourgogne-Franche-Comté,
- **Troubles cognitifs** en Occitanie et Bretagne
- **Troubles auditifs** en Nouvelle-Aquitaine

Chaque étape a offert un espace d'échange avec des témoignages, des conférences d'experts et de partenaires de l'insertion professionnelle et du handicap et la présentation d'initiatives novatrices adaptées à la thématique régionale.



12 thématiques traitées

2 années

Près de 2 000 participants

150 témoignages filmés

Près de 250 intervenants

18 étapes pour lever le voile sur les handicaps invisibles, souvent méconnus, minimisés ou passés sous silence dans le mode du travail, mais qui touchent au quotidien plus de 9 millions de français et peuvent être invalidants, sans prise en charge adaptée.

Pour Marine Neuville, la directrice du FIPHFP :

« Près de 80 % des personnes en situation de handicap qui travaillent présentent un handicap qui ne se voit pas. Il était donc extrêmement important à travers ce Tour de France que l'on puisse parler de ces handicaps invisibles pour mieux les connaître, mieux comprendre leur implication sur la vie professionnelle des personnes concernées et pouvoir échanger sur les dispositifs qui existent pour les personnes comme pour les employeurs. »

Le bilan de ce Tour de France est extrêmement positif : près de 2000 personnes ont assisté aux 18 étapes organisées en 2023 et 2024 dans toute la France, à la fois en métropole et en outremer. Lors de chacune de ces étapes, nous avons pu aborder une typologie de handicap invisible différent : troubles psychiques, troubles du neurodéveloppement, troubles sensoriels, cancer, diabète, drépanocytose... A chaque fois, nous avons pu échanger et entendre des témoignages extrêmement intéressants. Chaque participant est ressorti de ces journées riche de ces témoignages, mais aussi plus expert et plus à même de garantir un parcours professionnel réussi aux personnes en situation de handicap invisible.

Ce qui m'a le plus touché lors de ce Tour de France ; ce sont les interventions des personnes en situation de handicap et de leurs encadrants qui ont un rôle majeur à jouer. Ce sont eux qui les recrutent, qui les accompagnent et qui, au quotidien, travaillent avec ces personnes. Nous pouvons déployer tous les dispositifs et financements imaginables, si l'encadrant n'est pas mobilisé, la situation restera extrêmement complexe. In fine, c'est la qualité de la relation entre la personne et son encadrant qui permet des parcours professionnels réussis.

Et après ? Vers une inclusion durable et une mobilisation forte pour l'avenir

Le Tour de France s'achève mais ne se limite pas à une sensibilisation ponctuelle : il trace une véritable feuille de route pour transformer durablement les pratiques dans le monde du travail avec comme actions immédiates :

Une sensibilisation accrue des employeurs publics

Les interventions d'experts et les témoignages d'agents et d'employeurs publics ont permis aux participants de mieux comprendre les impacts des handicaps invisibles sur le quotidien des agents, réduisant ainsi les stigmatisations et renforçant la bienveillance au sein des équipes.

Il est ressorti des différents échanges la nécessité de sensibiliser et de former les encadrants afin qu'ils soient en mesure de comprendre et d'accompagner au mieux les agents.



La valorisation des dispositifs et ressources mobilisables

Ce Tour de France a permis aux participants de découvrir des dispositifs adaptés pour un accompagnement personnalisé des personnes souffrant d'un handicap invisible, comme les Appuis spécifiques ou encore le dispositif d'emploi accompagné. Ces solutions permettent de mieux appréhender la situation de handicap, son impact en milieu professionnel et d'aménager en suite de façon optimale et personnalisée les postes de travail pour favoriser le maintien dans l'emploi.

Un événement pour valoriser et consolider des dynamiques territoriales

Tout au long du Tour de France, les étapes régionales ont été l'occasion pour le FIPHFP de signer officiellement des conventions avec des employeurs publics à l'image du Conseil départemental de Loire-Atlantique ou du Centre hospitalier intercommunal des Vallées de l'Ariège (CHIVA). Elles ont également permis de mettre à l'honneur des initiatives et acteurs locaux et de renforcer certains partenariats.

Le Tour de France des Handicaps Invisibles marque une avancée significative dans la prise en compte des handicaps dans la Fonction publique.

En favorisant une transformation culturelle et structurelle, il pose les bases d'une politique inclusive durable, portée par une synergie entre acteurs locaux et nationaux.

Le Tour de France des Handicaps Invisibles a démontré qu'une mobilisation collective, associée à des innovations ciblées, peut poser les bases d'une transformation culturelle.

En valorisant les talents atypiques et en brisant les tabous, la Fonction publique s'oriente vers une société inclusive et équitable, où chaque individu peut contribuer pleinement, quelles que soient ses particularités.

Le FIPHFP, au service des employeurs publics

Créé par la loi du 11 février 2005 et mis en place fin 2006, le FIPHFP, Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique, finance les actions de recrutement, de maintien dans l'emploi et de formation des personnes en situation de handicap dans les trois versants de la fonction publique (ministères, villes, conseils départementaux et régionaux, hôpitaux, universités...). Il intervient sur l'ensemble du territoire et pour tous les employeurs publics en proposant des aides ponctuelles sur sa plateforme en ligne, ou par l'intermédiaire de conventions pluriannuelles avec les employeurs et dans le cadre de partenariats nationaux, notamment dans le champ de l'accessibilité. Depuis sa création, le taux d'emploi est passé de 3,74 % en 2006 à 5,66 % en 2023.

Le FIPHFP est un établissement public national dirigé par Marine Neuville. L'établissement est placé sous la tutelle des ministres chargés des personnes handicapées, de la fonction publique de l'État, de la fonction publique territoriale, de la fonction publique hospitalière et du budget » (décret n° 2006-501 du 3 mai 2006). Sa gestion administrative est assurée par la Caisse des Dépôts.

www.fiphfp.fr / @fiphfp

Contacts Presse : Image Sept

Fanny Auverny – 06 07 18 59 42 – fauverny@image7.fr
Anatole Flahault – 06 66 77 06 79 – aflahault@image7.fr